

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2025

TRÉSORERIE LONGUE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **290 143,59 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2025**
Actif géré : **801,04 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010796433**
Code Bloomberg : **BFTCRM9 FP**
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
Eligibilité : -

L'objectif est, sur un horizon de placement de 12 mois, de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure de 0,30% à celle de l'Estér capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro.

La stratégie consiste valoriser le portefeuille en investissant dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire, principalement d'émetteurs privés de catégorie investment grade de toutes zones géographiques, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change.

Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité globale aux taux d'intérêt comprise en 0 et 2.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 12 MOIS.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : le fonds devient autonome et adopte une stratégie d'investissement reposant sur les principes de l'ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/05/2025	3 mois 31/03/2025	1 an 28/06/2024	3 ans 30/06/2022	5 ans 30/06/2020	10 ans 30/06/2015	Depuis le 04/11/2009
Portefeuille	1,71%	0,28%	0,89%	4,22%	12,07%	10,36%	9,44%	16,06%
Indice	1,23%	0,17%	0,55%	3,03%	8,84%	7,71%	5,84%	7,72%
Ecart	0,47%	0,10%	0,34%	1,19%	3,23%	2,65%	3,60%	8,34%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	4,56%	4,08%	-0,98%	-0,30%	-0,17%	0,71%	-1,07%	0,22%	0,43%	0,03%
Indice	3,79%	3,29%	-0,01%	-0,51%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	0,76%	0,79%	-0,97%	0,20%	0,30%	1,10%	-0,70%	0,57%	0,76%	0,13%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	0,81
Sensibilité Crédit ²	1,64
Duration	0,85
Vie moyenne ³	2,04
Notation moyenne	BBB
Nombre de lignes	336
Nombre d'émetteurs	198

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.

³ Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,42%	0,62%	0,70%	0,99%
Volatilité de l'indice	0,08%	0,17%	0,27%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,40%	0,61%	0,63%	0,96%
Ratio d'information	2,98	1,66	0,79	0,35
Ratio de sharpe	2,88	1,62	0,70	0,34

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-3,81%
Délai de recouvrement (jours)	1 217
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,04%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	1,12%

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

TRÉSORERIE LONGUE ■



Diana Rager

Gérante de portefeuille



Félicien Bastide

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

La poussée d'aversion au risque liée à la guerre entre Israël et l'Iran aura été de courte durée, à l'instar de la guerre qui prend fin rapidement après l'intervention des Etats-Unis. Les actifs risqués saluent le coup d'arrêt au programme d'armement nucléaire iranien et le cessez-le-feu du 24 juin. Les tensions sur le pétrole se résorbent en grande partie et le Brent clôture le mois à ≈67 \$ / baril. De même, le gaz naturel retombe à 33 €/MWh, sous son niveau de fin mai. Les actions américaines gagnent du terrain (S&P 500 +5%), tirées par la Tech. Les titres Eurozone s'effritent (EuroStoxx -0.8%), affectés par les valeurs de consommation. Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 pb mais elle signale que le cycle de détente monétaire est proche de la fin. La Fed opte pour le statu quo et les prévisions de ses membres sont partagées entre 0 ou 2 baisses (-50 pnb) d'ici la fin de l'année. Les deux banques centrales jugent leur politique monétaire en bonne position, d'autant que l'incertitude sur les politiques économiques se lève à peine.

Pour les droits de douane, l'accord Etats-Unis-Chine marque un progrès : les importations en provenance de Chine sont taxées à 55% (celles en provenance des Etats-Unis à 10%) et la Chine reprend ses exportations de terres rares et d'aimants. De plus, des rumeurs sur l'avancée des négociations entre l'Europe et les Etats-Unis rassurent. La nomination de la vice-présidente de la Fed en charge de la supervision bancaire, est approuvée par le Sénat et ouvre la voie à l'assouplissement de la réglementation bancaire aux Etats-Unis. Le processus budgétaire suit son cours et l'administration Trump espère le vote des deux chambres avant fin juillet. Le sommet de l'OTAN confirme le relèvement de la cible de dépenses militaires de 2% à 3.5% du PIB à laquelle doit s'ajouter 1.5% du PIB pour les infrastructures associées (transport, cybersécurité). Le Cabinet allemand signe enfin le projet de loi pour le fond d'infrastructure et le projet de budget 2025, participant à la remontée des estimations de croissance Outre-Rhin et pour l'Eurozone. Aux Etats-Unis, l'emploi donne des signaux contrastés, la consommation faiblit et le moral des ménages déçoit. Les marchés de Futures escomptent une détente monétaire plus prononcée pour la Fed (2 à 3 baisses des taux d'ici la fin d'année) que pour la BCE (1 baisse). Le taux 10 ans recule de -17 pnb aux Etats-Unis (à 4.23%) mais se tend de 11 pnb en Allemagne (2.61%) et en France (3.29%). Le dollar faiblit contre euro (€/€ ≈ 1.176, \$/¥ ≈ 144).

La compression des primes de risque permet au crédit d'offrir un rendement total positif. Ainsi, les spreads de crédit *investment-grade* euro se détendent sur le mois : -6 pb sur l'indice ICE BofA Euro Corp 1-3 ans (à 56 pb).

En juin, le fonds enregistre une performance de 0,28% (part I), poussée principalement par la détente des spreads de crédit et le portage du portefeuille. Dans ce contexte, nous avons maintenu la sensibilité taux à 0,8. Cette sensibilité se concentre principalement sur la partie court terme du portefeuille (< 18 mois). En cours du mois, le fonds a renforcé son exposition sur l'*investment grade* européen : Michelin, Brenntag, ABN, ING Group, Rentokil, Mondi Group, La Banque Postale... La sensibilité crédit du fonds a été stable durant le mois (1,64 à fin juin). Nous restons globalement constructifs sur le crédit *investment grade* court terme. Les fondamentaux des émetteurs sont globalement solides et la demande sur le marché primaire reste soutenue. La note globale ESG du fonds reste «C».

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	Finance	2,34%	0,03
AYVENS SA	Industrie	1,73%	0,02
SKANDINAVISKA ENSKILD BANKE AB	Finance	1,50%	0,03
COOPERATIEVE RABOBANK UA	Finance	1,49%	0,02
LA BANQUE POSTALE	Finance	1,46%	0,03
ABN AMRO BANK NV	Finance	1,39%	0,02
BPCE SA	Finance	1,29%	0,02
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	1,27%	0,02
KBC GROUP NV	Finance	1,17%	0,03
ING GROEP NV	Finance	1,03%	0,02

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

En % d'actif

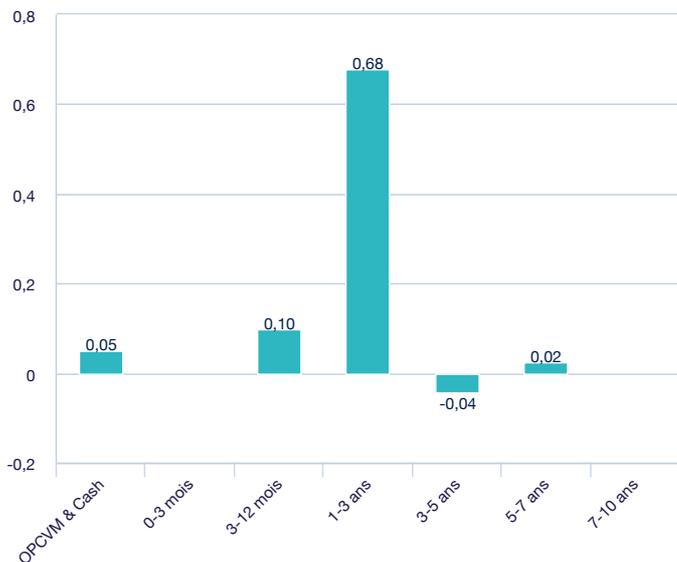


* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Répartition par maturité (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Répartition par maturité (Source : Amundi)

En % d'actif



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

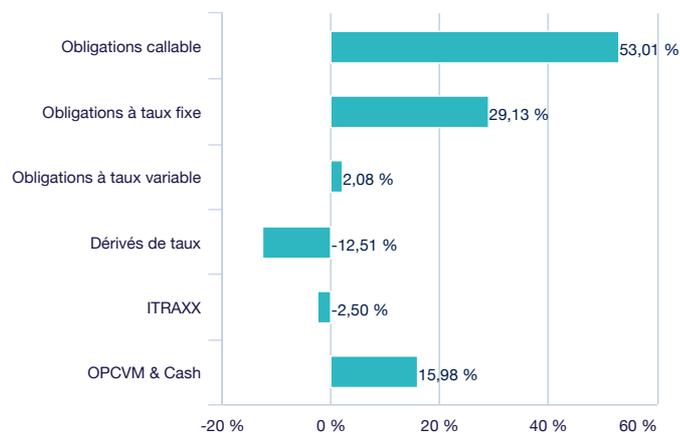
En % d'actif



* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi) *

En % d'actif



* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi) *

		AAA	AA	A	BBB	ITRAXX	OPCVM & Cash	Total
0-3 mois	0,06%	-	-	0,31%	1,88%	-	-	2,26%
3-6 mois	-	-	-	1,34%	2,11%	-	-	3,45%
6-9 mois	0,51%	-	-	2,53%	2,45%	-	-	5,49%
9-12 mois	0,23%	-	0,06%	3,82%	1,69%	-	-	5,80%
1-3 ans	1,23%	-2,36%	2,78%	18,90%	23,40%	-	1,48%	45,43%
3-5 ans	-	-8,97%	2,74%	9,81%	5,10%	-2,50%	-	6,18%
5-7 ans	-	-	-	2,03%	-	-	-	2,03%
> 7 ans	-	-	-	0,06%	-	-	-	0,06%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	-	-	15,98%	15,98%
Total	2,04%	-11,33%	5,59%	38,80%	36,62%	-2,50%	15,98%	85,20%

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi) *

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	> 7 ans	Total
Zone Euro	1,48%	2,26%	2,51%	4,62%	3,89%	23,70%	-3,35%	1,37%	0,06%	36,54%
Autriche	-	-	-	0,34%	-	1,62%	0,32%	-	-	2,28%
Industrie	-	-	-	-	-	0,25%	-	-	-	0,25%
Finance	-	-	-	0,34%	-	1,37%	0,32%	-	-	2,03%
Belgique	-	-	0,23%	-	-	1,32%	1,07%	0,06%	-	2,69%
Industrie	-	-	-	-	-	0,41%	-	-	-	0,41%
Finance	-	-	0,23%	-	-	0,91%	1,07%	0,06%	-	2,28%
Zone Euro	-	-	-	-	-	-	-2,50%	-	-	-2,50%
Autres	-	-	-	-	-	-	-2,50%	-	-	-2,50%
Finlande	-	-	-	0,18%	0,25%	0,55%	0,30%	0,13%	-	1,41%
Industrie	-	-	-	-	0,25%	-	-	-	-	0,25%
Finance	-	-	-	0,18%	-	0,55%	0,30%	0,13%	-	1,16%
France	1,48%	0,71%	1,22%	1,50%	2,64%	7,82%	3,90%	0,70%	0,06%	20,04%
Industrie	-	-	0,76%	0,19%	0,23%	3,30%	1,59%	0,48%	-	6,54%
Services publics	-	-	-	-	-	0,90%	0,32%	-	0,06%	1,28%
Finance	-	0,71%	0,47%	1,31%	2,40%	3,63%	1,99%	0,23%	-	10,74%
Autres	1,48%	-	-	-	-	-	-	-	-	1,48%
Allemagne	-	0,91%	0,58%	0,91%	0,31%	2,84%	-7,36%	0,13%	-	-1,67%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-	-2,36%	-	-	-11,33%
Industrie	-	0,69%	-	0,91%	0,13%	3,14%	0,72%	0,13%	-	5,71%
Services publics	-	-	-	-	-	1,16%	-	-	-	1,16%
Finance	-	0,22%	0,58%	-	0,18%	0,91%	0,90%	-	-	2,79%
Irlande	-	-	-	-	0,31%	0,78%	-	-	-	1,08%
Industrie	-	-	-	-	-	0,31%	-	-	-	0,31%
Finance	-	-	-	-	0,31%	0,47%	-	-	-	0,78%
Italie	-	0,13%	0,42%	0,45%	0,13%	1,21%	-	-	-	2,33%
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-	-1,19%	-	-	-1,19%
Industrie	-	-	0,13%	0,45%	0,13%	0,90%	-	-	-	1,61%
Finance	-	0,13%	0,29%	-	-	1,49%	-	-	-	1,91%
Luxembourg	-	-	-	-	-	0,34%	-	-	-	0,34%
Industrie	-	-	-	-	-	0,34%	-	-	-	0,34%
Pays-Bas	-	0,38%	0,06%	0,68%	-	4,99%	0,91%	-	-	7,02%
Industrie	-	-	0,06%	-	-	0,76%	0,24%	-	-	1,07%
Finance	-	0,38%	-	0,68%	-	4,23%	0,67%	-	-	5,95%
Portugal	-	-	-	-	-	0,06%	-	-	-	0,06%
Finance	-	-	-	-	-	0,06%	-	-	-	0,06%
Espagne	-	0,13%	-	0,57%	0,26%	2,17%	-	0,34%	-	3,47%
Industrie	-	-	-	-	-	0,50%	-	-	-	0,50%
Finance	-	0,13%	-	0,57%	0,26%	1,67%	-	0,34%	-	2,97%
Reste du monde	-	-	0,95%	0,87%	1,91%	20,25%	9,53%	0,66%	-	34,16%
Australie	-	-	-	-	0,31%	0,04%	0,34%	-	-	0,70%
Industrie	-	-	-	-	0,31%	-	-	-	-	0,31%
Finance	-	-	-	-	-	0,04%	0,34%	-	-	0,38%
Canada	-	-	-	-	-	1,30%	1,45%	-	-	2,75%
Finance	-	-	-	-	-	1,30%	1,45%	-	-	2,75%
République Tchèque	-	-	-	-	0,39%	0,30%	-	-	-	0,69%
Services publics	-	-	-	-	-	0,30%	-	-	-	0,30%
Finance	-	-	-	-	0,39%	-	-	-	-	0,39%
Danemark	-	-	0,12%	0,37%	-	1,65%	1,34%	-	-	3,48%
Industrie	-	-	-	0,37%	-	0,30%	1,34%	-	-	2,01%
Finance	-	-	0,12%	-	-	1,34%	-	-	-	1,47%
Japon	-	-	-	-	-	0,32%	0,47%	-	-	0,79%
Industrie	-	-	-	-	-	-	0,47%	-	-	0,47%
Finance	-	-	-	-	-	0,32%	-	-	-	0,32%
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	1,16%	-	-	-	1,16%
Industrie	-	-	-	-	-	0,24%	-	-	-	0,24%
Finance	-	-	-	-	-	0,91%	-	-	-	0,91%
Norvège	-	-	-	0,06%	0,25%	1,13%	0,96%	-	-	2,41%
Finance	-	-	-	0,06%	0,25%	1,13%	0,96%	-	-	2,41%
Pologne	-	-	-	-	-	0,28%	-	-	-	0,28%
Finance	-	-	-	-	-	0,28%	-	-	-	0,28%
Slovénie	-	-	-	-	0,23%	-	-	-	-	0,23%
Finance	-	-	-	-	0,23%	-	-	-	-	0,23%
Suède	-	-	-	-	0,12%	3,96%	0,51%	-	-	4,60%
Industrie	-	-	-	-	-	1,33%	-	-	-	1,33%
Finance	-	-	-	-	0,12%	2,63%	0,51%	-	-	3,27%
Suisse	-	-	-	-	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Industrie	-	-	-	-	-	0,17%	-	-	-	0,17%
Royaume-Uni	-	-	0,82%	-	0,60%	3,68%	1,56%	0,66%	-	7,32%
Industrie	-	-	0,45%	-	0,06%	2,14%	0,86%	0,38%	-	3,90%
Finance	-	-	0,37%	-	0,54%	1,53%	0,71%	0,28%	-	3,43%

TRÉSORERIE LONGUE ■

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi) *

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	5-7 ans	> 7 ans	Total
Industrie	-	-	-	0,44%	-	6,24%	2,29%	-	-	8,97%
Finance	-	-	-	-	-	-	0,59%	-	-	0,59%
OPCVM & Cash	15,98%	-	-	-	-	-	-	-	-	15,98%
Total	15,98%	2,26%	3,45%	5,49%	5,80%	43,95%	6,18%	2,03%	0,06%	85,20%

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	05/11/2009
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010796433
Code Bloomberg	BFTCRM9 FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Gestion Financière Direct	0,35% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,18%
Coûts de transaction	0,05%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	12 MOIS
Historique de l'indice de référence	01/10/2021: 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 04/11/2009: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [BFT IM](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) au Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

TRÉSORERIE LONGUE ■

SCR Marché

SCR Marché	4,35%
SCR Marché/Scénario Taux UP	4,35%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	4,19%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	1,18%
SCR Taux DOWN	-1,17%
SCR Actions	0,06%
SCR Actions Type 2	0,06%
SCR Crédit	4,06%
SCR Crédit Cash	4,02%
SCR Crédit RepackagedLoans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	0,04%
SCR Crédit Dérivé Down	0,04%
SCR Change	0,01%
SCR Concentration	0,78%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
CONF NAT DU CREDIT MUTUEL #NC	0,53%
SOCIETE GENERALE SA #NC	0,51%
VOLKSWAGEN AG #NC	0,16%
GROUPE BPCE #NC	0,15%
BNP PARIBAS SA #NC	0,10%
LA POSTE SA #NC	0,06%
INTESA SANPAOLO SPA #NC	0,06%
COOPERATIEVE RABOBANK UA #NC	0,03%
CREDIT AGRICOLE SA #NC	0,02%
STAK AAB #NC	0,00%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

TRÉSORERIE LONGUE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



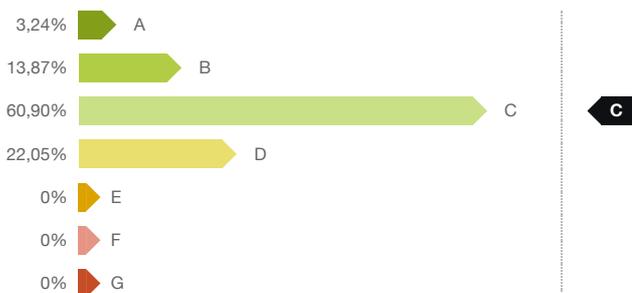
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

5% ICE BOFA BB EURO HIGH YIELD INDEX + 60% ICE BOFA 1-5 YEAR EURO FINANCIAL INDEX + 35% ICE BOFA 1-5 YEAR EURO NON-FINANCIAL INDEX

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,08	0,88
S Score	0,60	0,27
G Score	0,66	0,19
Score ESG moyen	1,00	0,56
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	196
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/05/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

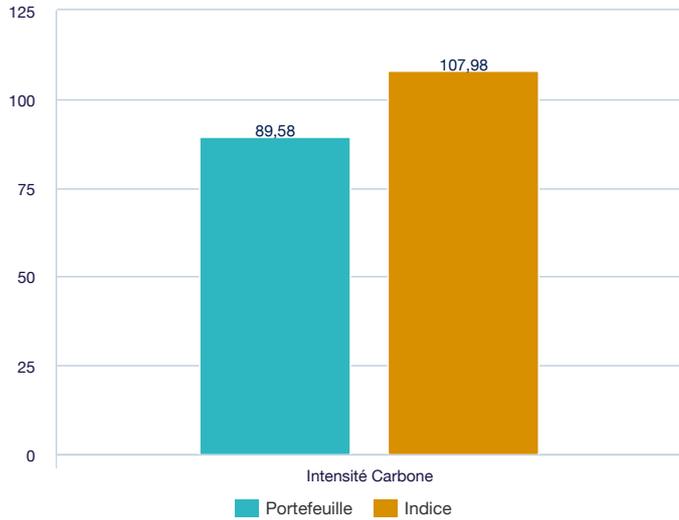
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

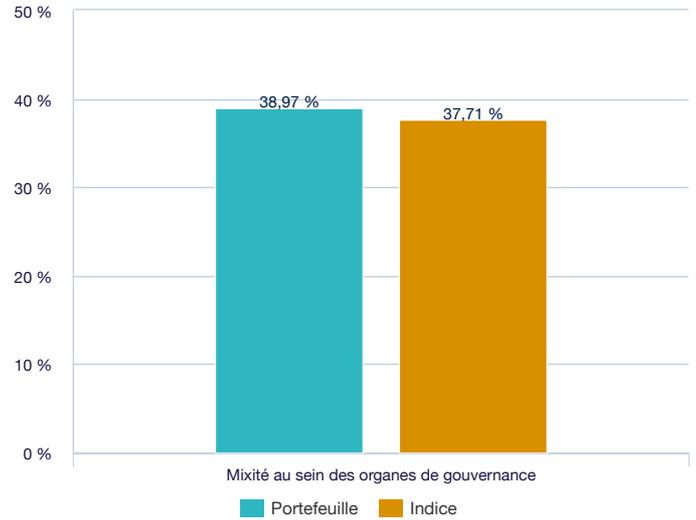
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 95,49% 96,51%

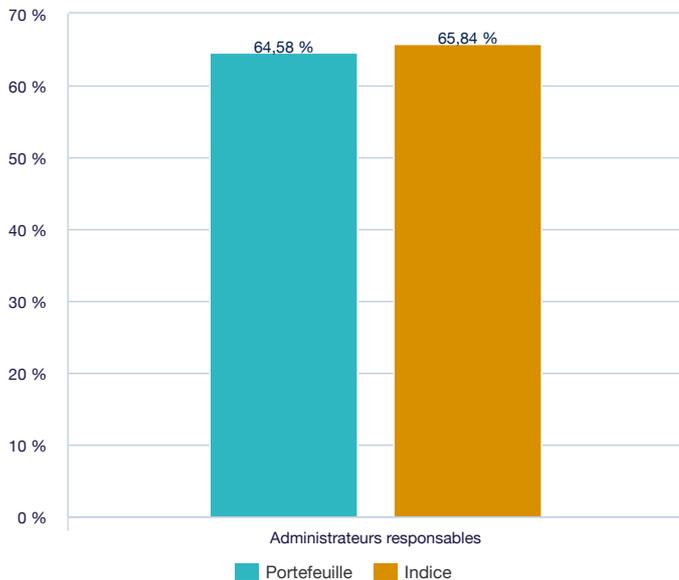
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

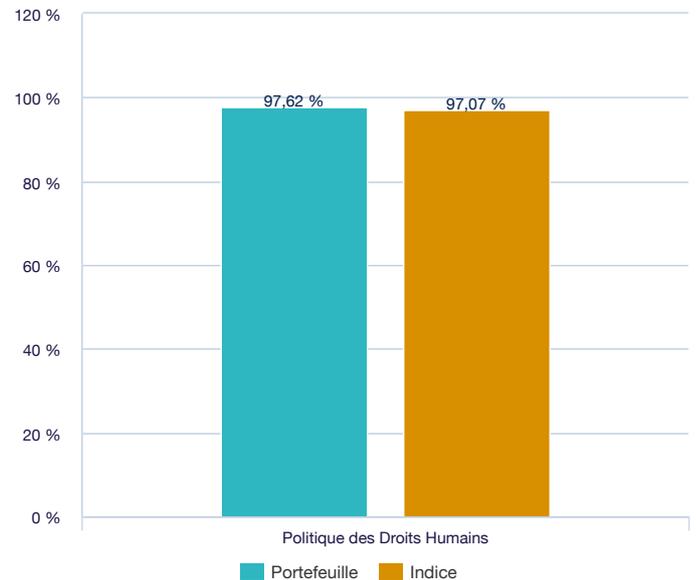
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,01% 96,91%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 83,94% 85,95%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 83,94% 86,07%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.